



## ■ OFFRE D'EMPLOI

1 Régisseur Général

**Direction de la culture**

**REF : REGGAM**

### ■ Identification :

- Direction : Culture
- Service : Grange à musique
- Intitulé : Régisseur général
- Rattachement hiérarchique : Directeur Grange à Musique

### ■ Caractéristiques administratives :

- Catégorie statutaire : C
- Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial
- Filière : Technique
- Temps complet

### ■ Mission (s) :

- Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement
- Gestion administrative et matérielle de l'équipement Grange à musique et Locomotive
- Gestion administrative et matérielle des appareils spécialisés
- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Organisation des conditions d'accueil des intervenants et des artistes
- Animation et pilotage d'une équipe
- Adaptation, contrôle des installations et mise en sécurité du plateau

## ■ **Activités :**

- Activités définies et évaluées par le directeur d'établissement ;
- Forte autonomie dans la conduite des activités ;
- Elaboration et suivi du budget technique
- Préparation et exploitation technique des activités de la Grange à Musique dans ses murs et hors les murs ;
- Conseil, référent technicien – accompagnement des formations, groupes et artistes en amont et aval des manifestations programmées ;
- Préparation et exploitation technique des activités de la Grange à Musique dans ses murs et hors les murs ;
- Garant du respect des coûts et des délais, de l'application des normes (travail des agents, utilisation du matériel, sécurité du public) ;
- Accueil des artistes, des techniciens, des associations et du public en collaboration avec le chargé de production ;
- Organisation, planification et coordination : études des fiches techniques et plans, contacts et échanges de données techniques avec les artistes, les productions, voire les tourneurs, agents et tour manager ;
- Création de plannings de montage et démontage pour chaque spectacle ;
- Animation et pilotage (encadrement) des équipes techniques du spectacle intermittentes à effectifs variables. Elaboration des plannings et des postes. Fait respecter les timings et plannings ;
- Suivi administratif des contrats des techniciens et des intervenants en lien avec le service ressources humaines
- Mise en place des moyens techniques (location de matériel, prêt, achat, devis, bon de commande, recettage régulier des besoins techniques à tous niveaux). Mise en place d'inventaires afin de préparer les rotations des équipements et les investissements ;
- Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement ;
- Activité cadrée par le contexte réglementaire en matière de normes techniques, de règles relatives à la sécurité des biens et des personnes ;
- Préparation de dossiers techniques et de sécurité en liaison directe avec le directeur ;
- Permanences techniques les soirs de spectacles ;
- Participation à l'animation du bâtiment, et selon des demandes, des structures municipales ;
- Suivi et maintenance, exploitation et mise à disposition des équipements et installations audiovisuelles ;
- Veille technique régulière Grange à Musique et Locomotive ;
- Création de fiches techniques dédiées, affiliées aux lieux, selon les besoins ;
- Une mauvaise estimation des risques, une solution technique inadaptée, un défaut d'anticipation, une insuffisance de communication avec les divers partenaires peuvent mettre en péril le déroulement d'un spectacle, voire la sécurité des artistes, des techniciens et du public, engageant la responsabilité pénale de l'autorité territoriale et pouvant avoir des conséquences politiques graves pour la collectivité.

## ■ **Compétences nécessaires:**

Savoirs :

- Notions de musique et de solfège
- Matériels et notices techniques des matériels
- Documentation et caractéristiques du lieu d'accueil
- Anglais technique
- Caractéristiques des publics
- Accueil du public
- Notion d'histoire des arts, des spectacles vivants, des esthétiques

- Techniques de scénographie
- Méthodes de diagnostic et techniques d'inventaire
- Procédures et actes administratifs
- Gestion budgétaire et principes de l'achat public
- Outils de pilotage opérationnel des activités
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipe
- Techniques de résolution des conflits et de médiation
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité dans les établissements recevant du public ; règles juridiques et techniques des contrôles de sécurité
- Gestes de premiers secours
- Interventions techniques d'urgence
- Plan d'évacuation de l'établissement
- Cadre juridique de la responsabilité civile et pénale
- Techniques de communication et de négociation
- Gestes et postures au travail
- Règles de travail en hauteur et habilitations
- Habilitation électrique
- Plan d'évacuation du lieu de spectacle
- SSIAP 1 et 2
- Législation du travail, règles d'hygiène et de sécurité
- Qualifications et habilitations des personnels extérieurs
- Bases techniques (physique, électricité, son, éclairage, résistance des matériaux, vidéo)
- Logiciels et matériels informatiques spécialisés
- Techniques du plateau
- Contenu de l'événement ou du spectacle accueilli
- Programme des artistes et intervenants
- Notions de psychologie individuelle et collective
- Notions de pédagogie
- Techniques et outils de planification
- Permis de conduire B

■ **Savoir-faire :**

- Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes
- Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement d'un lieu d'accueil
- Conduire une étude technique de faisabilité et la traduire en fiches techniques
- Conduire un état des lieux du niveau d'équipement et d'entretien des équipements, des matériels et lieu de spectacle
- Participer à la programmation et à la réalisation des travaux
- Contrôler les qualifications et habilitations des agents
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Piloter, suivre et contrôler les activités des intervenants culturels et intermittents engagés par la municipalité
- Définir les besoins en matériels ou équipement ; planifier la gestion des locaux ou matériels
- Superviser la maintenance des matériels ; optimiser la gestion des équipements
- Concevoir et créer des installations techniques et artistiques
- Concevoir un plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil
- Evaluer et proposer sur un mode argumenté des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques et matériels

- Négocier des fiches techniques
- Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique d'un spectacle (temps de transport, montage, mise en œuvre et démontage de matériels)
- Coordonner les interventions des techniciens et contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité
- Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques
- Assister aux répétitions et ajuster les moyens techniques aux contraintes du spectacle
- Mettre à jour les fiches techniques
- Expliquer les particularités techniques et les fonctionnalités du lieu d'accueil aux différents intervenants
- Réguler les relations entre l'équipe technique et les personnes accueillies
- Evaluer le déroulement du spectacle avec les intervenants et optimiser l'utilisation des équipements et moyens techniques
- Etablir le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour un spectacle et un lieu d'accueil
- Alerter la collectivité sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle
- Emettre un avis technique à la demande des autorités des commissions de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité d'un spectacle ou d'un événement ; superviser l'évacuation des lieux en cas d'urgence
- Vérifier les installations et leur conformité et réaliser des visites périodiques de contrôle ; conduire un état des lieux du niveau d'équipement et de leur entretien, des matériels et lieux de spectacle
- Accueillir, orienter et informer le public en lien avec les autres personnels du lieu
- Veiller au confort d'écoute et de vision du public
- Intervenir avec tact auprès d'une personne agissant au détriment de sa sécurité et de celle des autres
- Repérer et réguler les conflits
- Adapter son management aux situations, aux agents et aux intervenants
- Favoriser l'expression des agents et des intervenants
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels spécialisés

■ **Savoir- être :**

- Autonomie
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Esprit d'initiative
- Rigueur
- Qualités organisationnelles
- réactivité

■ **Liaisons fonctionnelles :**

■ **Internes :**

- Equipe technique (échanges et coordination)
- Direction culturelle
- Etablissements artistiques et culturels
- Services techniques
- Service des ressources humaines (embauches des personnels intermittents)
- Elus (échanges ponctuels lors des commissions de sécurité)

■ Externes :

- Equipe technique (échanges et coordination)
- Public
- Artistes et intervenants
- Commissions de sécurité
- Associations
- Fournisseurs et entreprises
- Position d'interface entre la collectivité et le public / les artistes

■ **Conditions d'exercice** :

■ Situation du poste : Grange à Musique

■ Temps de travail hebdomadaire : 35 heures

■ Contraintes particulières (horaires, ...) :

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles
- Horaires décalés (travail en soirée, de nuit, jours fériés et week-end)
- Peu d'activité durant la coupure de saison de mi-juillet à septembre
- Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles

■ Moyens mis à disposition :

- Atelier
- Espaces de rangement
- Bureau et poste informatique
- Equipements et matériels techniques spécialisés
- Equipements de sécurité
- Véhicules
- Appareils de transmission
- Documentations techniques

■ **Caractéristiques particulières** :

■ Encadrement de personnel : **Oui** - Effectif : 2 intermittents par spectacle

■ Elaboration d'un budget : **Oui** - Préparation des budgets techniques avec le directeur et reporting investissements, dépenses techniques et matérielles

■ Gestion d'un budget : **Oui** - Idem

■ Gestion d'une régie : **Non**

:

■ Utilisation d'E.P.I. : **Oui** - Chaussures de sécurité, pantalons, veste (Équipement de protection individuelle)

■ **Risques professionnels:**

Travail en hauteur, risques électriques, charges lourdes, travail en extérieur

■ **Contact / Modalités :**

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, **en précisant la référence** de l'offre, **pour le MERCREDI 14 JUIN 2017, délai de rigueur** à l'adresse suivante :

Hôtel de ville  
Place François Mitterrand  
BP 76  
60 109 Creil Cedex  
A l'attention de Monsieur le Maire  
Direction des ressources humaines